

# Le Limogne infos

N°6 - Novembre 2020

La Gazette

**LIBERTE**

**EGALITE**

**FRATERNITE**



**p.5**

Vie Municipale:  
Cérémonie du 11  
Novembre



**p.10**

Vie Associative:  
Les Restos du  
Cœur, la collecte



**p.15**

Vie Culturelle :  
Ciné Lot présente  
« L'Appel de la  
Forêt »





Chères Limognaïses,  
chers Limognaïses,

Nous sommes mi-novembre, et la gazette paraît aujourd'hui.

La raison de cette nouvelle date de parution est liée aux nombreux événements qui se sont produits ces trois dernières semaines et ont agité notre pays. Ils nous ont amenés à revoir une grande partie de ce journal.

Le mois de novembre est une période de commémoration des proches qui nous ont quittés, et à ce titre, je souhaite d'abord apporter toute ma sympathie à celles et ceux qui ont été touché.e.s cette année par la perte d'un être cher.

Ce temps de commémoration porte aussi au souvenir celles et ceux qui ont mené un combat pour notre pays. Ils se sont battus, y ont parfois perdu la vie pour la défense de notre démocratie, notre liberté. Nous leur avons rendu hommage le 11 novembre devant le Monument aux Morts de Limogne. En raison du contexte sanitaire, nous devions, comme nous l'a demandé le Préfet, la tenir sans public, dans un format restreint. Mais la Marseillaise a retenti dans le village et nous avons marqué une minute de silence en respect de tous ceux qui sont morts pour notre pays.

A cet égard, je vous témoigne ici de toute mon indignation et ma tristesse face aux événements inqualifiables qui se sont déroulés le vendredi 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine. Le conseil municipal et moi-même avons une pensée particulière pour Samuel Paty, sa famille et ses proches. Ce professeur voulait simplement éveiller les consciences. Enseigner. Apprendre. A travers lui, c'est l'école, les enseignant.e.s, la liberté d'expression et la laïcité qui sont attaqués frontalement.

Nos pensées vont également vers les victimes de l'attentat qui s'est produit dans la basilique Notre-Dame-de-l'Assomption à Nice le 29 octobre dernier. Eux aussi avaient, dans notre République laïque, le droit et la liberté de croire. Ils sont morts alors qu'ils ne faisaient que vivre silencieusement leur foi.

Notre combat aujourd'hui, notre combat à nous contemporains, est de s'unir pour condamner le sectarisme et l'obscurantisme. Mais il nous faut aussi faire vivre un projet positif ! Nous devons défendre avec engagement toutes ces valeurs positives qui font notre République. Elle nous fait libres, égaux et fra-

ternels.

L'épidémie de Covid-19 est un appel à cette fraternité et à notre solidarité.

Je relaie ici tout mon respect à celles et ceux, qui par leur profession ou leur engagement dans notre village, sont particulièrement sollicité.e.s en ce moment. Ils participent à préserver nos vies comme notre lien social sur le territoire. La deuxième vague du virus touchant de plus en plus nos communes, j'appelle chacun et chacune à respecter le confinement et toutes les consignes sanitaires. Il n'est pas tant question de liberté individuelle que de protection de l'autre.

A la mairie, vous imaginez combien la pandémie vient impacter notre travail depuis les élections. L'application des protocoles, l'ajustement de nos services, l'adaptation aux instructions gouvernementales successives créent évidemment beaucoup de travail.

De la gestion de l'école à celle du marché, de l'aide aux activités associatives au nettoyage renforcé de nos bâtiments, de la communication à la population jusqu'au soutien de ceux dans la difficulté, nous nous attelons à toutes les urgences du moment. Nous le faisons avec beaucoup d'énergie, même si la situation est évidemment complexe.

Au-delà de la crise sanitaire, je vous informe que nous procédons en ce moment à une importante réorganisation de nos services et une rationalisation du fonctionnement de la commune. L'objectif est double : améliorer nos services et assainir nos finances.

Notre commune, qui a consenti de nombreux investissements, fait en effet partie des 8% des communes les plus endettées du pays (endettement de la commune par habitant). Au niveau national comme départemental, pour les communes de la même strate (entre 500 et 2000 Habitants), l'endettement moyen par habitant est de 720 Euros. A Limogne, il est de 1685 Euros par habitant.

Notre capacité de désendettement, soit le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'emprunt tout en payant nos charges de fonctionnement, est de 10,26 années, quand la moyenne nationale est de 3,17 années. Soit trois fois plus.

Le bilan de fonctionnement reste lui, fragile. Les charges générales sont de 40% supérieures à la moyenne de celles des communes lotoises de la même strate. 20% supérieures à celle des

communes de la même strate au niveau national.

Limogne est un pôle de services et doit le rester.

Il est donc essentiel de les restructurer et d'équilibrer les comptes.

Cet axe sera le fondement de notre action. Nous la voulons toujours ambitieuse !

Il faudra améliorer la gestion de nos infrastructures et notamment réduire leurs coûts énergétiques. Nous chercherons à développer des projets au financement mutualisé, participatif, mixte ou permettant un retour sur investissement.

Il faudra considérer les économies comme la condition de nouveaux projets mais aussi obtenir les soutiens nécessaires des collectivités pour maintenir le pôle indispensable de services que constitue Limogne pour son bassin de vie.

En collaborant au plus près de l'école, en agrandissant le marché, en publiant la gazette, en soutenant les commerces, en développant un projet pour la traversée du village, nous travaillons toujours à ce que notre village soit agréable, attractif et vivant.

Dans cette gazette, je devais vous annoncer que la réunion publique devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> décembre à la Halle. Nous souhaitions vous présenter le premier constat que nous tirons de la situation de la commune et vous partager tous nos projets et nos solutions. L'idée était de lancer des groupes thématiques pour travailler en concertation avec vous.

Malheureusement cette réunion a dû être annulée en raison du confinement. N'ayant pas de certitude sur les semaines à venir, il est trop aléatoire d'en replanifier une. Dans l'attente de vous rencontrer, nous allons donc vous envoyer prochainement un bulletin pour poser un bilan sur l'état de la commune, vous présenter les actions réalisées depuis notre élection, et vous communiquer les projets que nous avons lancés.

Selon nous, le devenir des collectivités rurales passe aujourd'hui par l'adhésion et l'union de sa population. Notre but est de pouvoir mener un projet qui rassemble, dans lequel chacun se sente investi et heureux dans sa commune.

L'épidémie de Covid-19 nous freine mais elle ne nous arrêtera pas !

Bien à vous.

Matthieu Gaillard  
Maire de Limogne-en-Quercy



# Vie municipale

## Horaires de Mairie



**A partir du 1er Décembre,**  
l'accueil de votre mairie sera ouvert le:  
Lundi, mardi, jeudi 14h - 17h30  
Mercredi 9h - 12h / 14h - 17h30  
Vendredi 9h - 12h

Vous pouvez rencontrer Mr. Le Maire  
ainsi que les élus municipaux sur rendez-vous.

### CONTACT

#### Mairie

9 Place de la Mairie - BP 2

Tél : 05.65.31.50.01

E-mail :

accueil.mairie@limogneenquercy.fr

www.mairie-limogne.fr



Toutes les infos  
de votre commune sur  
[www.mairie-limogne.fr](http://www.mairie-limogne.fr)



Limognaises, Limognais,

Nous sommes heureux de vous faire part de l'arrivée depuis le 2 novembre de notre « coordinateur technique », monsieur Thomas VANHOVE, 36 ans.

**Sa mission principale sera de coordonner l'équipe technique, et d'accompagner l'équipe municipale dans le domaine de l'aménagement urbain et péri-urbain (voirie et bâtiments).**

Son arrivée, en dehors du renfort qu'il va consacrer pour moitié à l'équipe technique dans les tâches quotidiennes, devrait amener de belles économies à notre commune grâce à ses nombreuses qualifications : travail en hauteur, élagage, CACES (conducteur d'engins divers), entre autres.

De plus, son expertise dans les domaines aussi variés que l'appel d'offre et la recherche de subventions va être très précieuse.

Nous savons pouvoir compter sur votre sens de l'accueil pour lui faciliter la tâche « la plus complexe » qui soit, avec une équipe aussi réduite : l'entretien de nos bâtiments et les 150kms de notre voirie communale.

Bien cordialement.  
L'équipe Municipale.

## Fleurissement du village

*Une ville fleurie,  
c'est quand même  
bien plus joli !*

**A** fin d'améliorer le cadre de vie des Limognaises et Limognais, nous avons décidé de mettre en place un projet participatif, avec tous les habitants.e.s qui souhaitent s'y investir. Le concept est de créer une commission composée d'élus et de bénévoles, qui serait chargée d'étudier et de trouver des solutions, sur la gestion des espaces verts publics et l'embellisse-

ment de notre village. Cette commission hétéroclite favoriserait ainsi la créativité et la diversité de nos végétaux, dans une démarche « Zéro Phyto » !

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas d'organiser une réunion, mais nous vous proposons de nous envoyer vos premières idées, souhaits ou juste nous informer de votre participation à ce projet, afin de commencer à y réfléchir !

Toutes les idées sont les bienvenues !

**Contact:** [aurelie.rigal@limogneenquercy.fr](mailto:aurelie.rigal@limogneenquercy.fr)



# Vie municipale

## Naissances :

*Nous sommes heureux de vous annoncer la venue au monde :*

**Olivia Etienne**, née 11 Décembre 2019 de Mathieu Etienne et Marie Dejax

**Emy Puydebois**, née le 16 mars 2020 de Ludovic Puydebois et Gabrielle Hengy

**Paul Gaillard**, né le 24 mars 2020 de Matthieu Gaillard et Eve Gaillard

**Océane Calmettes**, née le 22 mai 2020 de Sylvain Calmettes et Emilie Oules

**Selwa El-Khal**, née le 9 juillet 2020 de Mohammed El-Khal et Myriam Ourhzif

**Valentin Fraysse**, né le 24 juillet 2020 de Florent Fraysse et Blandine Calmettes

**Eugénie Alary**, née le 18 octobre 2020 de François Alary et Ophélie Klère

## Mariage :

*Avec nos compliments et tous nos vœux de bonheur à :*

**Guillaume Gimenez et Ariane Le Bris**, le 17 octobre 2020

## Décès :

*La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées:*

**Agnès Grandjean née Pégorié**, décédée le 22 décembre 2019 à l'âge de 93 ans

**Josseline Nicoleau-Bergeret née Chapron**, décédée le 29 mars 2020 à l'âge de 96 ans

**Nicole Romain née Lacoche**, décédée le 30 septembre 2020 à l'âge de 82 ans

*C'est avec tristesse que nous avons également appris les décès de :*

**Gerard Lagarrigue**, le 22 décembre 2019 à Perpignan, à l'âge de 86 ans

**Bernard Bassié**, le 23 février à Bois Guillaume, à l'âge de 92 ans

**Bertrand Goni**, le 25 février à Cahors, à l'âge de 63 ans

**Monique Levasseur**, le 1er avril à Villefranche-de-Rouergue, à l'âge 92 ans

**Olivier Garibal**, le 26 juillet à Bourg-Saint-Andéol, à l'âge de 46 ans

**Jean Pierre Pouzoulet**, le 13 aout à Cahors, à l'âge de 72 ans

**Gilberte Della Torre née Leleu**, le 11 septembre à Longjumeau, à l'âge de 89 ans

**Geneviève Cassayre née Bonnet**, le 16 septembre à Villefranche-de-Rouergue, à l'âge de 98 ans

**Nadine Demandes née Martin**, le 24 septembre à Cahors, à l'âge de 91 ans

**Noël Mercadier**, le 30 octobre 2020 à Villefranche-de-Rouergue, à l'âge de 86 ans.

# Vie municipale

## Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal public s'est déroulé le 20/10/2020. Vous pouvez lire le compte rendu sur le panneau d'affichage de la mairie, ainsi que sur le site internet [www.mairie-limogne.fr](http://www.mairie-limogne.fr) rubrique « Comptes rendus du Conseil Municipal ».



## Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 20 Octobre 2020:

**Création d'un emploi permanent d'Adjoint d'Animation pour le temps de la pause méridienne** : 1h à la cantine et 1/2h pour la récréation, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce recrutement pour le 1er décembre 2020 jusqu'au 06/07/2021 inclus, intervient suite à la directive posée par la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), qui impose un quota d'adultes encadrants par nombre d'enfants.

**Modification du tableau des effectifs du personnel permanent** conformément à la délibération ci-avant.

**Création d'un emploi d'Adjoint d'Animation pour accroissement temporaire** du 01/11/2020 au 30/11/2020 dans l'attente du recrutement d'un agent pour le poste d'Adjoint d'Animation permanent ci-avant.

**Motion contre le projet de loi remettant en cause l'interdiction des néonicotinoïdes** adopté.

 **RETROSPECTIVE...**

## Cérémonie Du 11 Novembre



10 élus étaient présents pour cette commémoration.

**C**ompte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, et aux mesures de confinement, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a indiqué que les cérémonies du 11 novembre 2020 ne pouvaient se tenir dans leur di-

mension habituelle : dans les communes, les maires pouvaient organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie, limitée à 10 personnes maximum, ne devait pas être ouverte ni au public, ni aux troupes, ni aux officiels ou membres des asso-

ciations d'anciens combattants.

C'est pourquoi, le Maire de Limogne en Quercy, a souhaité respecter les instructions gouvernementales et ainsi ne pas mettre en danger ses concitoyen.ne.s et ses ancien.ne.s. Il a donc déposé à 11H00 une gerbe, en compagnie de son adjointe Charlotte André, et de 8 élus volontaires du conseil municipal. Cette action a été suivie d'une minute de silence, de la sonnerie aux morts et de la diffusion de la Marseillaise. ■

# Vie municipale

## LE SICTOM ET LA TARIFICATION INCITATIVE



**L**e « SICTOM Les marches du Sud Quercy » veut mettre en place la tarification incitative. Ce changement consiste à réorganiser complètement la collecte de nos déchets. Le coût de la mise en place de ce projet est de 1 700 000 € et va donc faire monter le prix d'à peu près 10 % pour les 10 prochaines années. Associé à une hausse prévue du traitement des déchets nous craignons de voir le coût des ordures ménagères augmenter sensiblement pour les citoyens.

Une pétition initiée par des Limognais et de nombreuses plaintes faites à la mairie concernant le coût trop élevé de cette facture d'ordures ménagères, font que les élus de Limogne souhaitent lever certaines interrogations quant au projet.

Effectivement, nous payons plus cher que nos voisins.

Nous pensons qu'il est de notre rôle d' élu de demander au SICTOM de faire valider ce projet par les membres actuels.

Notre représentant au sein du SICTOM va donc continuer d'œuvrer pour qu'un débat et une consultation des communes concernées soient faits.

L'argument principal à la mise en place de cette tarification incitative est l'écologie.

Il est clair que pour l'équipe municipale de Limo-

gne le développement durable et l'environnement est une des priorités.

Mais pour exemple la mise en place de ce projet demande un investissement de 800 000 € sur de nouveaux containers plastiques ce qui va donc envoyer à la benne une grande partie des containers actuels.

L'écologie est avant tout du bon sens.

Concernant les déchets une loi a été promulguée le 10 janvier 2020.

Cette loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, entend accélérer le changement des modèles de production et de consommation afin de réduire les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. ■



## KEZAKO ?

*La rubrique qui vous explique les sigles qu'on arrive jamais à retenir...*

### **SICTOM** Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

> Le SICTOM des Marches du Sud Quercy, regroupe 41 communes pour un total de 16 447 habitants. Ce syndicat est chargé de collecter les bacs de nos ordures ménagères et tri sélectif.

Et le SYDED alors ?

### **SYDED** Syndicat Département pour l'Élimination des Déchets

> c'est un syndicat créé en 1996 qui gère le tri et le traitement des déchets (déchetterie), et qui au fil des années, s'est élargi sur de nouvelles compétences environnementales.



# Vie municipale

## UN DRIVE À LA BIBLIOTHEQUE DE LIMOGNE



- par mail : [alivreouvert@wanadoo.fr](mailto:alivreouvert@wanadoo.fr)

- par téléphone au 05 65 31 78 88

Après confirmation, vous pourrez venir récupérer vos commandes devant la bibliothèque, aux horaires d'ouverture habituels (**Mercredi & Vendredi: 15h-18h et Samedi: 10h15-16h**), en respectant les règles sanitaires en vigueur. N'oubliez pas votre attestation. Les retours de documents sont également assurés, des caisses sont posées à cet effet sur le rebord de la grande fenêtre. Les documents sont soumis à une mise en quarantaine de 48h et désinfectés.

Au plaisir de vous retrouver !

L'équipe de la Bibliothèque ■

**C**hères lectrices, chers lecteurs,  
La bibliothèque a mis en place un **Drive** depuis le **mercredi 04 novembre 2020**.

Vous pouvez réserver vos documents :

- sur le **site de la Bibliothèque** (tapez *Bibliothèque Limogne* dans votre moteur de recherche ou <http://biblimogne.opac3d.fr> et consultez le catalogue via l'onglet CHERCHER ET RESERVER)

## AGRANDISSEMENT ET GESTION DU MARCHÉ

**C**omme vous l'aurez remarqué, la route de Lugagnac a été maintenue fermée à la circulation pendant le marché dominical. Ce n'est pas un oubli ! **La commission marché a tenu à faire part de sa vive volonté de maintenir ce dispositif tout au long de l'année au conseil municipal.** Devant cette volonté affichée de la part des commerçants de Limogne et des forains, mais aussi des retours très positifs que plusieurs d'entre vous nous ont fait part, nous avons décidé de statuer en faveur de cet aménagement. Est-ce que les barrières vont rester toute l'année sur les trottoirs ? Non, bien entendu ! Nous sommes en train d'étudier la faisabilité d'une installation pérenne qui pourrait s'intégrer dans notre paysage urbain. Cela pourrait rentrer dans un programme d'aménagement plus global que nous sommes en train d'essayer de construire avec le département et la région. ■



## C'EST PARTI POUR LES MARCHÉS AUX TRUFFES NOIRES !

**L**e vendredi 4 Décembre, à 10 heures 30, la place d'Occitanie accueillera le 1er marché aux truffes noires de la saison 2020/2021.

Organisé par la mairie de Limogne avec le concours de l'association des trufficulteurs du causse de Limogne, il sera demandé aux participants, qu'ils soient producteurs, acheteurs ou simple curieux, de respecter les consignes sanitaires imposées du fait du Covid (distanciation physique, port du masque, ...).

Il est un peu trop tôt pour connaître la quantité récoltée cet hiver, les conditions climatiques de l'été n'ayant pas été parfaites mais le diamant noir sera présent sur ce marché traditionnel de Limogne, offrant la possibilité aux particuliers et aux professionnels de s'approvisionner en truffes fraîches de qualité provenant de notre région. ■



# Vie municipale

## CIRCULATION ROUTIÈRE

Comme annoncé dans notre gazette d'octobre, nous tenons par la présente, vous reporter les actions menées en termes de « sécurité routière » dans notre village.

Suite au comptage de véhicules effectué par la DDT entre le « Petit Casino » et « le tabac presse Mr GOFFRE », nous avons pu en tirer une analyse probante en confrontant les résultats à ceux d'octobre 2017 relevés par l'ancienne mandature.

### EN RESUMÉ :

**Le flux :** le nombre de VHL (VL+PL) dans l'ensemble n'a pas évolué. Mais cette étude a été lancée deux jours avant que le Président n'annonce le reconfinement de la population, ce qui a pu exceptionnellement baisser le trafic.

Nous avons malgré tout, **dans les deux sens par semaine plus de 1000 Poids Lourds et plus de 10 000 Véhicules Légers qui traversent notre bourg !**

**Vitesse :** la lecture de ces analyses 2017/2020 nous annonce une baisse importante en 2020 des véhicules (VL+PL) se déplaçant sous les 30 km/h mais une hausse des véhicules (VL+PL) se déplaçant à plus de 50 km/h !

### Les solutions envisagées :

Concernant le nombre des véhicules traversant le bourg dans les deux sens, nous n'avons pas à ce jour, de solution à vous apporter puisqu'une déviation est un projet invisable.

| VITESSE | DISTANCE DE FREINAGE revêtement sec | DISTANCE DE FREINAGE revêtement humide |
|---------|-------------------------------------|--|
| 30 km/h | 4,5 mètres                          | 6,75 mètres                            |
| 50 km/h | 12,5 mètres                         | 18,75 mètres                           |

Pour la question de la vitesse, il faut savoir (chiffre donné par la prévention routière) qu'en ville notamment, où un grand nombre d'usagers cohabitent, rouler à 60 km/h plutôt qu'à 50 km/h n'est pas sans conséquences. **Un piéton a 95 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53 % à 50 km/h et seulement 20 % à 60 km/h.**



Notre action depuis le 12 octobre a donc pour objectif Indispensable

**le « ralentissement » au sein du bourg.**

Nous avons donc procédé à la **mise en place à titre préventif et pédagogique de bloc plastiques simulant deux écluses doubles sur la D 911 et une écluse simple route**



**de Cénevières.** Cette dernière a pour but de sécuriser la sortie des habitants qui ont leur porte d'entrée donnant directement sur la voirie, sans trottoir.



De plus, **un radar pédagogique loué à la DDT est positionné, pour prévenir des vitesses excessives** sur cet axe où la limitation est de 50 km/h, en amont de la station-service TOTAL, route de Cahors.

Cette phase de test va nous permettre de pouvoir tirer des enseignements et ainsi nous aider à la construction d'une solution durable.

Nous restons à votre écoute pour recevoir vos réactions par mail :

[accueil.mairie@limogneenquercy.fr](mailto:accueil.mairie@limogneenquercy.fr) ou courrier dans la boîte aux lettres de votre mairie.

Merci de votre coopération et compréhension. ■

\*VL = Véhicule Légers

PL = Poids Lourd (véhicule de plus de 6m de long) On y retrouve aussi les fourgons, camping cars, engins agricoles et tout type de camions.

# MESURES SANITAIRES - COVID 19

Mesures prises par décrets du 29 octobre, 2 novembre 2020 (en jaune), et 6 novembre 2020 (en bleu), valables jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

MAIRE info

## Le deuxième confinement de A à Z

|   |  |
|---|--|
| Attestation   | Peut désormais être exigée par les contrôleurs des transports collectifs.  |
| Bars-cafés  | Fermés.  |
| Bibliothèques   | Fermées. « Click & collect » possible.   |
| Centres commerciaux                                   | Fermés sauf commerces « essentiels ». Surface de 4 m <sup>2</sup> par personne obligatoire.  |
| Cérémonies d'inhumation/ crémation                    | Autorisées, jauge de 30 personnes, officiants inclus.  |
| Chômage partiel                                       | Prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.  |
| Cimetières  | Ouverts.   |
| Cinémas   | Fermés.  |
| Cirques   | Fermés. Répétitions possibles.   |
| Conseils municipaux                                   | Autorisés.   |
| Coiffeurs à domicile                                  | Interdits.   |
| Collèges  | Ouverts sous protocole renforcé.   |
| Commerces   | Fermés sauf commerces « essentiels », « Click & collect » possible. Clause de revoyure le 12 novembre.   |
| Crèches   | Ouvertes.  |
| Déchetteries  | Ouvertes   |
| Écoles élémentaires                                   | Ouvertes. Masque obligatoire dès 6 ans.  |
| Ehpad   | Les visites restent autorisées.  |
| Établissements recevant du public (ERP)               | Fermés sauf cas spécifiques. Peuvent accueillir les réunions des assemblées délibérantes des coll. territoriales, dépistages collectif, distribution de biens de première nécessité... |
| État civil (services d')                              | Fonctionnent normalement.  |
| Extrascolaires (activités)                            | Interdites.  |
| Festivals   | Interdits.   |
| Fêtes foraines  | Fermées.   |
| Funéraire   | Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19.  |
| Gardes-meubles  | Autorisés.   |
| Grands événements                                     | Interdits.   |
| Hyper/supermarchés et supérettes > 400 m <sup>2</sup> | Surface de 4 m <sup>2</sup> par personne obligatoire. Interdiction de vendre les mêmes produits que les petits commerçants fermés.   |
| Lacs  | Ouverts, activité nautique et plaisance interdites.  |
| Librairies  | Fermées. « Click & collect » possible.   |
| Lieux de culte  | Ouverts, cérémonies interdites sauf obsèques avec jauge à 30 personnes.  |
| Livraisons  | Autorisées avec « contacts minimums », la signature reste demandée.  |
| Lycées  | Ouverts sous protocole renforcé.   |
| Marchés   | Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires, grains et semences.  |

|  |   |
|--|---|
| Mairies  | Ouvertes.   |
| Mariages et PACS                                 | Autorisés en mairie, 6 personnes maximum (officier d'état-civil et secrétaire de mairie non comptés). Fêtes interdites.         |
| Maternelles (écoles)                             | Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants.   |
| Médiathèques                                     | Fermées. « Click & collect » possible.  |
| Musées   | Fermés.   |
| Parcs et jardins                                 | Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.  |
| Périscolaires (activités)                        | Autorisées les jours avec école et le mercredi en période scolaire dans les garderies, les accueils de loisirs...               |
| Permis de construire                             | Doivent être délivrés par les mairies.  |
| Piscines   | Fermées sauf public prioritaire (scolaires pendant le temps scolaire et périscolaire, professionnels, personnes handicapées...) |
| Plages   | Ouvertes, activité nautique et plaisance interdites. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.                            |
| Prêts garantis par l'État                        | Prolongés jusqu'au 30 juin 2021.  |
| Rassemblements/réunions                          | Interdits si > 6 personnes, sauf manifestations déclarées, réunions pro., transport public, cérémonies.                         |
| Restaurants                                      | Fermés. Vente à emporter possible.  |
| Restaurants (routiers)                           | Service possible pour les chauffeurs routiers de 18 h à 10 h sur autorisation préfectorale.                                     |
| Restauration collective                          | Autorisée avec protocole renforcé, pour les services sous contrat ou en régie.  |
| Salles de concert                                | Fermées. Répétitions possibles.   |
| Salles des fêtes/polyvalentes                    | Fermées.  |
| Services à la personne (à domicile)              | Autorisés si listés à l'article D72131-1 du Code du travail ou non interdits dans un établissement recevant du public.          |
| Services publics                                 | Fonctionnent normalement.   |
| Sport (individuel en plein air)                  | Autorisé.   |
| Sport (collectif en plein air)                   | Interdit.   |
| Sport (lieux couverts, collectifs et de contact) | Interdit.   |
| Sport (compétitions professionnelles)            | Autorisées.   |
| Tabacs et mag. de vapotage                       | Ouverts.  |
| Télétravail (fonction pub.)                      | À généraliser 5 jours sur 5 pour tout poste télétravaillable.   |
| Théâtres   | Fermés. Répétitions autorisées sans public.   |
| Trains touristiques routiers                     | Interdits.  |
| Transports scolaires                             | Autorisés.  |
| Transports (locaux)                              | Autorisés.  |
| Universités                                      | Fermées. Restaurants universitaires autorisés pour repas à emporter.  |
| Zoos   | Fermés.   |

> Michel Prosic, le préfet du Lot, rappelle également la **fermeture au public** (sauf s'ils constituent un domicile régulier pour les personnes qui y vivent) des: **auberges collectives, résidences de tourisme (locations saisonnières, gîtes, maisons d'hôtes, Airbnb...), villages résidentiels de tourisme, villa-**

**ges de vacances et maisons familiales de vacances, terrains de camping et de caravaning.** Le préfet rappelle aussi que les **hôtels peuvent accueillir du public afin de recevoir les travailleurs en déplacement**, et les personnes venues s'isoler dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de quarantaine.

# Vie associative

## Les restos du cœur, la collecte



Le Centre des Restos du Cœur de Limogne vous informe que la **Campagne d'Hiver** débutera le : **JEUDI 26 NOVEMBRE 2020**.

Les inscriptions s'effectueront : le mercredi 18 novembre de 14h à 16h et ensuite, lors des jours de distribution : **tous les jeudis matins de 9h30 à 11h 30**. Au local de Limogne, 40 rue de Lescure. (situé à l'arrière de la Maison des Associations.)

**Veillez vous munir de vos documents de ressources et de charges.**

**Renseignements au : 06-76-24-61-46. ■**

## Les Spéléos du Causse de Limogne



### JOURNEES NATIONALES DE LA SPELEOLOGIE ET DU CANYON 2020

Dans le cadre des journées nationales de la spéléologie et du canyon, le SCLQ proposait le dimanche 4 octobre une sortie d'initiation dans la grotte du Père Noël sur la commune de Vi-dailiac.

Quatre personnes, de 14 à 68 ans, ont ainsi pu gratuitement découvrir leur activité favorite. Encadrées par 7 spéléologues du club, elles ont parcouru une belle rivière souterraine sur 300m, jusqu'à une cascade de 10m qui nécessite des équipe-



A la découverte de la rivière souterraine du Père Noël (cliché T.Pélissié)

ments techniques plus complexes. Tout le monde est ressorti, sain et sauf bien sûr, un peu fatigué pour certains, mais surtout enchanté par cette belle balade loin de la pluie omniprésente en surface !

La soirée de présentation des activités, empêchée au mois de mars par le confinement, est reportée au printemps 2021.

D'ici là, toute personne intéressée peut les contacter au 06.14.61.02.60 ou au 06.24.66.22.78. ■

Des fauteuils, du matériel, des sorties,... pour les personnes handicapées : pourquoi n'y participeriez-vous pas ?

Il vous suffit de mettre de côté tous les bouchons et couvercles en plastique propres, secs et sans papier que vous mettez d'habitude à la poubelle : bouchons de bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, de produits d'entretien et d'hygiène... mais aussi les bouchons en liège ou même en faux liège.

Quand votre sac est plein, venez le déposer à la mairie.

Ils sont ensuite acheminés jusqu'à Toulouse où les bénévoles de l'association « solidarité bou-

## Solidarité Bouchons

chons 31 » les trient, les lavent puis les stockent en sacs. 13 tonnes sont ainsi acheminées tous les 2 mois vers la Paprec à Catus, recycleur qui les rachète.

Par son action de valorisation de ces déchets et de protection de l'environnement l'association contribue au financement de matériels et aides nécessaires à la vie quotidienne des personnes handicapées. [www.solidaritebouchons31.org](http://www.solidaritebouchons31.org) ■





## ASSOCIATION: CHATS DU QUERCY



### SI VOUS NOURRISEZ DES CHATS

#### AIDER UN CHAT ERRANT

Tout le monde peut aider un chat errant ! Oui, même vous ! Vous n'avez même pas besoin d'avoir un chat errant dans votre voisinage pour commencer à agir aujourd'hui. Mais réfléchissez svp ! Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire.

Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions. A un moment donné, quelque part dans leur lignée, un humain irresponsable a permis à un chat domestique de se reproduire et les descendants ont fini abandonnés sans personne pour en prendre soin. Les chatons de cette chatte sont nés et ont été élevés avec peu, voire pas, de contact positif avec les humains. Le résultat ? Les chatons ont grandi en ayant peur des gens et sont devenus sauvages.

La vie d'un chat errant est un combat continu pour la survie. Sans humain pour lui donner l'amour et les soins dont chaque animal domestique a besoin, les chats errants ont des vies courtes et généralement tristes. Durant cette courte durée, étant

des reproducteurs prolifiques, ces félins peuvent mettre au monde plus de chatons errants (et à partir de leurs 4 mois de vie !!), dont certains survivront pour se reproduire à leur tour. Et ainsi le cycle continue. Les chats errants sont timides en présence des gens. Ils restent souvent loin des étrangers. **ORGANISER UNE OPÉRATION TNR (PSR) LOCALE.**

Piéger-stériliser-relâcher. C'est le seul moyen humain de contrôler une colonie de chats errants. Comme le nom l'indique, cela implique d'attraper chaque chat pour le castrer ou le stériliser. Il pourra ensuite retourner dans son propre territoire. L'opération PSR présente beaucoup de bénéfices, et en son absence, des générations entières de chatons périeraient dans chaque colonie.

#### **ADHÉRER À UNE ORGANISATION LOCALE.**

Plusieurs villes ont de telles organisations et elles sont toujours à la recherche de nouveaux volontaires.

Les bénévoles peuvent aider avec les opérations PSR :

- la sociabilisation des chatons sauvages,
- supervision des colonies de chats,
- ou simplement l'aide dans les tâches administratives.

Il y a toujours quelque chose à faire !

#### **Donnez de l'argent à Chats du Quercy qui aide les chats errants et abandonnés.**

On peut vous aider de différentes manières :

- Piéger à votre place,
- vous prêter un matériel de piège et vous expliquer comment procéder,
- vous faire bénéficier de leur

tarifs préférentiels chez leur vétérinaire partenaire pour les opérations et les soins,

En effet, n'oubliez jamais que le budget des associations n'est pas illimité, que la grande majorité d'entre elles vit de dons et n'a aucune subvention. Il serait généreux, si vous en avez les moyens, de participer financièrement à l'opération.

Si vous n'êtes pas prêt à vous lancer dans ce parcours du combattant, n'agissez pas du tout ou bien contentez-vous de signaler la présence de ces chats errants à la mairie.



#### **NE DONNEZ PAS À MANGER À UN CHAT SAUVAGE NON STÉRILISÉ.**

Pourquoi nous vous demandons de refuser de la nourriture à des chats dans le besoin ? Nous avons gardé la nourriture pour la fin. C'est parce qu'avec la nourriture vient une grande responsabilité.

Si vous nourrissez les chats, ils continueront à revenir chez vous et vous encouragerez une explosion de leur nombre. Il peut être très difficile de résister à l'envie de nourrir un chat qui vous fait les yeux doux, mais si vous n'avez pas l'intention de nourrir et d'abriter le chat pour toujours, ce n'est pas dans l'intérêt de l'animal.

D'abord, les chats apprendront vite à compter sur la nourriture que vous leur donnez et per-

# Vie Associative

-dront l'accès aux autres sources de nourriture. Vous ne devriez pas commencer à nourrir les chats errants à moins d'être prêt à assumer cette responsabilité sur le long-terme. Plus important, nourrir signifie plus de chats qui survivront chaque année.

Ça a l'air bien, non ? Ça l'est sûrement pour les chatons, mais ça veut aussi dire faire face à beaucoup trop de chats à nourrir très rapidement. Deux chats peuvent devenir 50 en un an. Est-ce que vous pouvez nourrir et prendre soin de 50 chats ?

Qui plus est, dans plusieurs villes il est interdit de les nourrir sur la voie publique sous peine d'amende.

**Lynn STONE**  
Tél: 05.63.94.73.97



## L'APIL de Limogne

Les commerçants de Limogne en Quercy vous informent que leur traditionnel **Marché de Noël** n'aura pas lieu cette année suite aux événements récents covid19.

En revanche, la **QUINZAINE COMMERCIALE** se déroulera du 6 au 20 Décembre 2020 dans le village.

Des tombolas seront organisées:

- ♦ UNE, chez chacun de vos commerçants participants, tirage le samedi 19 Décembre.
- ♦ UNE AUTRE, où le gros lot réunira tous les joueurs pour tenter de gagner les 2 bons d'achat d'une valeur de 100€ chacun, tirage le dimanche 20 Décembre sur la place de la fontaine.



À l'occasion de l'échange entre l'Association des commerçants et la Mairie, il a été décidé d'un accord commun, de revoir les dépenses liées aux décorations de Noël.

Limogne a pour habitude historique, de recevoir en cadeau de la mairie, 40 sapins qui décorent le village chaque année. **Pour 2020, 20 sapins naturels seront commandés et 20 autres seront fabriqués.**

En effet, Edouard de la brocante **Le P'tit Truc** chapeautera la fabrication des nouveaux sapins en bois, avec l'aide de l'Entreprise **MG ECO** (Entreprise artisanale de constructions en bois écologiques à **Limogne**) qui prêtera gracieusement ses locaux et offrira le bois nécessaire. L'atelier qui fait 320 m<sup>2</sup> sera suffisamment grand pour assurer la production, en appliquant les gestes barrières.

Des bénévoles viendront prêter main forte à leur



fabrication, les enfants des écoles de Limogne seront sollicités pour leur décoration. Les Associations qui souhaitent participer à cette préparation de Noël, sont également les bienvenues !

Le village retrouvera ses guirlandes, mais sera délesté de ses petits paquets cadeaux brillants, qui étaient refaits chaque année par les courageux commerçants et volontaires.

Pour participer encore à l'esprit de Noël, la municipalité assurera la diffusion de musique dont Brice Lignereux fera la programmation.

Ce projet global s'inscrit donc dans une démarche ÉCONOMIQUE, DURABLE et COLLABORATIVE.

Nous comptons sur votre présence et votre participation ! ■

# Vie Associative

## NOUVELLE ASSOCIATION À LIMOGNE: La Féerie des pinceaux



### ATELIER DE PEINTURE - ASSOCIATION LA FEERIE DES PINCEAUX

Je me présente Cathy GARCERAN. Artiste peintre née à LYON en 1962.

Je ne conçois pas ma vie sans passions, émotions, c'est cet état d'esprit que je cherche à transmettre dans mes peintures par l'éclat des couleurs et des formes. Pour connaître mon parcours je vous invite à consulter mon site

[www.cathy-garceran-peintre.com](http://www.cathy-garceran-peintre.com)

En 2014 j'ai été sélectionné pour représenter la France à New-York. J'enseigne également la peinture depuis de nombreuses années. Je vous transmettrai l'énergie propice au dépassement de soi et au franchissement des obstacles que rencontre inévitablement tout apprenti créateur. L'atelier a lieu à Limogne :

- \* Lundi de 14h00 à 16h00 **adultes**
- \* Mercredi de 15h30 à 17h00 **enfants**
- \* Vendredi de 16h30 à 18h00 **enfants**

L'atelier est ouvert aux enfants et adultes de tous niveaux à un tarif attractif. Groupe de 4 personnes maximum.

**POSSIBILITES D AUTRES JOURS ET DATES.....**

**L'ATELIER VIENT D'ETRE CREE.**

Vous pouvez me joindre par mail [palette.azur@live.fr](mailto:palette.azur@live.fr) ou par téléphone au 06.17.28.35.61



↑  
Tableaux d'enfants

↑  
Tableaux de Cathy

## LE CALENDRIER DES POMPIERS



**E**n cette année particulière, les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas aux sapeurs pompiers de Limogne en Quercy de venir présenter leur traditionnel calendrier à votre domicile.

En attendant de reprendre ses tournées, l'amicale des pompiers met à votre disposition les calendriers dans deux commerces de Limogne : **à la quincaillerie Morel-Bassoul ainsi qu'au tabac-presse Mag presse (Mercadier Mathieu)** pour ceux qui le souhaitent.

Si la situation évolue favorablement (levée du confinement), c'est avec plaisir qu'ils passeront vous rencontrer comme tous les ans.



## LE YOGA DES LUNES, PAR MAGALI SALLES



Magali, enfant de la Montagne aux racines Lotoises, propose des cours de yoga originaux pour les petits à l'école, pour les adultes en plein air, et à la salle des associations à l'automne et au printemps. Elle souhaite apporter son savoir faire et son savoir Être à notre village, avec notamment des séan-

ces gratuites en ligne: l'idée est née pendant le confinement d'accompagner l'autre autour du cycle des saisons et des lunes. Profitez, c'est gratuit jusqu'à Mars 2021 en vous abonnant à sa Chaîne YouTube Magali SALLES/ yoga des lunes [https://www.youtube.com/channel/UC\\_xGOZBbajKOKM2W8JrSSpw](https://www.youtube.com/channel/UC_xGOZBbajKOKM2W8JrSSpw)

# Vie culturelle

## Histoires d'Antan...

### Commerces et Artisans de Limogne par Guy Couderc

« Sur la place de l'église, il y avait d'autres cafés. Le café de la Halle, partie basse du magasin d'Escrozaillès, le café du Nord à côté, le café du Midi sur la placette, le café Central dans le bâtiment de la perception côté église. Auparavant, à la place de la perception, un autre restaurant tenu par les grands-parents de René Gibrat.

Il y avait l'Hôtel du Soleil d'Or, là où est la maison des associations. L'école des filles l'avait remplacé car il avait brûlé vers 1900. Il était situé face au relais de la diligence, maison de Mr Louis qui avait des écuries pour abriter des chevaux qu'on changeait.

L'arrivée du train a modifié tout cela. Un courrier quotidiennement allait à la gare de St Martin Labouval. Il s'arrêtait sur la place devant le Galopin qui s'appelait alors Café d'Orléans, le train venant d'Orléans. Il y avait Goffre (au Vieux Quercy)

**Les coiffeurs** - Extri peau, route de Lugagnac, là où était Janine. Filles lui avait loué mais était auparavant en face du Vieux Quercy. Et Pouzac sur la partie gauche du Galopin. Beaucoup d'hommes ne se rasaient pas eux-même et allaient deux fois par semaine au barbier.

**Les Boulangers** - Calvignac, là où est Cahors. Agrech était alors dans la cour de l'ancien Casino, et Roger Paren (entre 1945 et 1960). Beaucoup d'agriculteurs cuisait eux même leur pain.

**Les Epicerías** - Mme Grandjean, à la place de la perception, et ensuite là où est Morel Bassoul. L'Epargne devenu Casino. Anaís, la grand-mère d'André Bach, place de l'église. Elle faisait également charcuterie. Raffy, dans la ruelle fermée à côté de la hall. C'était un ancien instituteur. Son fils Pierre l'a vendu à Mme Conquet (là où est AXA). Elle l'a revendue à la tante de Lucienne Cassayre.

Auparavant, il y avait eu Garrigues place de la poste jusqu'en 1908, Bousquet, maison enlevée entre les deux places, Espinasse là où est la brocante.

**Les Boucherías** - Bach, place de la poste, Gavens, à droite du Galopin. Chacun achetait les bêtes dans les fermes ou sur les foires, les tuait à l'abattoir, là où est le centre médical, en expédiaient et en vendait au détail. Leur activité était réduite car tout le monde avait des volailles et même un cochon. »



*A suivre...*

**Un bulletin d'information paraîtra le mois prochain. Le Gazette paraîtra le mois suivant.  
Pensez à nous envoyer vos contributions ! Merci**



**Par e-mail : [charlotte.andre@limogneenquercy.fr](mailto:charlotte.andre@limogneenquercy.fr)  
Par papier : 9 place de la mairie, 46260 LIMOGNE**

## Vie culturelle

### Ciné Lot - Vendredi 4 Décembre

Si nous sommes autorisés à reprendre nos activités culturelles, la projection CINELOT du premier vendredi de décembre sera « L'APPEL DE LA FORÊT », une adaptation du classique de la littérature de Jack London. Un film d'aventures à regarder en famille !

Film de: Chris Sanders

Avec: Harrison Ford, Omar Sy, Dan Stevens

Sorti: Février 2020.

Catégorie: Aventures, Drame, Famille

A partir de 10 ans

La séance se tiendra dans le respect du protocole sanitaire défini au 16 octobre 2020 et sous réserve de nouvelles annonces : port du masque obligatoire, respect des gestes barrière, distanciation physique avec un siège vide entre personnes n'appartenant pas au même groupe.



**LIMOGNE**  
Salle Culturelle

Vendredi  
**04**  
DECEMBRE

LA HALLE  
20h30

**L'APPEL DE LA FORÊT**

Adultes: 6 €  
Enfants: 3 €  
Adhérents: 4 €

CINÉMA ITINÉRANT  
DES FOYERS  
RURAUX  
DU LOT  
45300  
SAINT-OMER  
05 05 11 44 36  
10h-18h@orange.fr  
www.foyersruraux46.org

Merci pour leur soutien

[www.cine-lot.com](http://www.cine-lot.com)

### Théâtre - La Halle Culturelle



TOUT PUBLIC  
à partir de 10 ans

Cie ARTGO.

Auteure-comédienne : Pascale BESSARD.  
Comédien : Georges BESOMBES. Metteur  
en scène : Christophe MERLE. Création  
lumières : Elie LORIER. Création costumes :  
Noémie LE TILY. Chorégraphie : Nathy  
GUERCY. Scénographie : Vincent LAHENS.  
Création musicale : Guy MAREUIL.

**Vend. 18**  
**DÉCEMBRE 2020**  
20h30

Durée : 1h

Tarif : catégorie B

### INCASSABLE OU L'AMOUR AU BORD DU MONDE

« Incassable ou l'Amour au bord du Monde » est né de la rencontre avec celles et ceux qui se sentent invisibles et qui se heurtent aux regards aveugles. À travers ces rencontres, j'ai souhaité déloger l'idée de la normalité, interroger l'invisibilité volontaire ou subie et en restituer le cœur poétique.

On ne peut vivre sans Amour, mais l'Amour est impossible : deux lignes dramaturgiques opèrent en parallèle.

La première convoque des personnages du réel, souvent cabossés, balancés dans le tambour de la machine à laver de la vie... vision plutôt sombre de notre humanité.

La seconde invoque, deux clowns, ou plutôt deux poètes. Ils sont notre oxygène, les sous couches de nos êtres profonds qui non seulement alimentent notre capacité de résilience, mais beaucoup plus, nous invitent à l'espoir et nous insufflent la force pour continuer de vivre pleinement. Ces deux lignes se succèdent dans un premier temps, puis doucement, imperceptiblement elles se réunissent, comme pour réconcilier plusieurs parties de nous-mêmes.

## Contacts presse

Si vous souhaitez faire insérer un article dans la presse locale afin de couvrir une animation ou un évènement exceptionnel, vous pouvez contacter les correspondants locaux :

- ⇒ **la Dépêche du Midi** Bernard Garibal > 06.20.12.37.63 >  
truffe.bg@orange.fr
- ⇒ **le Villefranchois** redaction@levillefranchois.fr  
05 65 65 06 13
- ⇒ **le Petit Journal** Jean-Louis Mouilhayrat > 06.15.67.64.59 >  
j.mouilhayrat@orange.fr
- ⇒ **La Vie Quercynoise** Aline Hamot > 06.28.32.23.92 >  
aline.hamot@gmail.com



## AGENDA

## Décembre

- ♦ **Séance de cinéma** Le vendredi 4 Décembre à 20h30  
> Film « L'Appel de la Forêt » sorti en Février 2020 À La Halle Culturelle de Limogne
- ♦ **Théâtre** Le vendredi 18 Décembre à 20h30  
> « Incassable ou l'Amour au bord du monde » À La Halle Culturelle de Limogne
- ♦ **La Quinzaine Commerciale** Du 6 au 20 Décembre  
> Tombolas et Promos Chez vos commerçants de Limogne
- ♦ **1er marché au truffes noires** Le vendredi 4 Décembre à 10h30  
> Place d'Occitanie